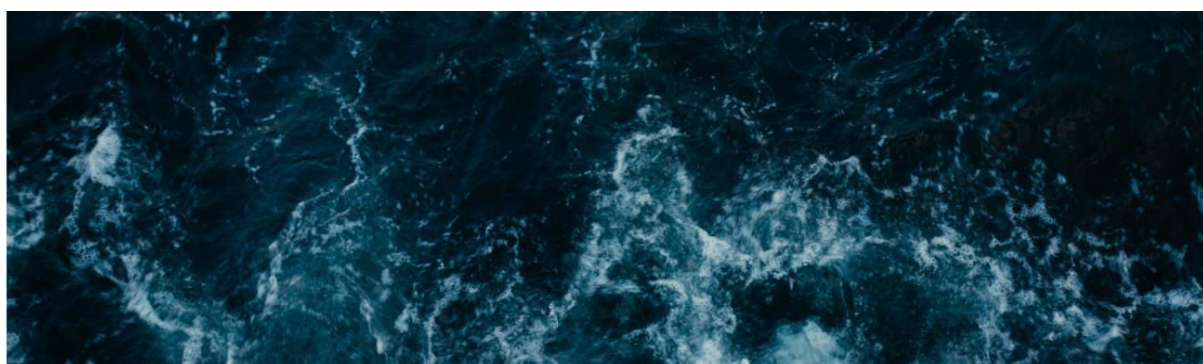


« Faire de nos déchets, des ressources »

Le programme UPCYCLING
de KRESK 4 OCEANS & La Fondation de la Mer



À l'occasion de la Fête de la Mer et des Littoraux et dans le cadre de la sensibilisation à la pollution plastique dans l'océan : KRESK 4 OCEANS et La Fondation de la Mer dévoilent leur programme Upcycling.

Objectif : accompagner et soutenir des associations créatrices de nouveaux objets utiles et durables à partir des déchets plastiques.

L'océan couvre plus de 70% de la surface de la terre. La France détient le deuxième espace maritime au monde (11 millions de kilomètres carrés) et le premier espace sous-marin (9,5 millions de kilomètres / 93% de sa surface totale). Elle a donc une responsabilité particulière dans sa protection. L'océan est le régulateur du climat, il absorbe plus de 90% de la chaleur qui résulte des gaz à effet de serre et c'est grâce à lui que nous respirons. Il est également source de nourriture pour l'humanité entière, régulateur de la biodiversité. Aujourd'hui, l'océan a besoin d'un soutien accru pour continuer à remplir ses fonctions, dont toute la planète dépend.

L'océan, victime d'un raz-de-marée de déchets plastiques :

9 à 14 millions de tonnes de déchets plastiques sont déversées chaque année dans l'Océan.

Si rien n'est fait d'ici 2060, l'OCDE estime que la production de plastique devrait être multipliée par 2,5 d'ici 2060 pour arriver à 1,2 milliard de tonnes.

Dans le monde, 9% des plastiques sont recyclés.

En France, malgré les nombreuses solutions et dispositifs de recyclage, seulement 26%.

“Depuis les années 1960, la population mondiale a été multipliée par 2, la consommation de plastique par 40. Si on a pu dire "le plastique, c'est fantastique", aujourd'hui on dit "le plastique, c'est systémique". Cette pollution plastique des océans a un impact dévastateur. La France s'est fixée comme objectif de mettre fin à la pollution plastique d'ici à 2040. Elle est pourtant loin d'être exemplaire parmi les pays européens, il faut agir à tous les niveaux et notamment avec les associations et les collectivités. Rappelez-vous : Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme”.

Sabine Roux de Bézieux - Présidente de la Fondation de la Mer.

« Agir d'abord à Terre est essentiel pour empêcher le plastique d'arriver à l'océan. Il est surtout crucial d'agir en amont et de réduire la production de plastique. Mais puisque les déchets sont là : il faut les recycler, les réutiliser et, dès que cela est possible, leur redonner de la valeur. Une valeur plus durable. En soutenant ces associations dans le sur-cyclage/ upcycling, nous contribuons directement à la mise en place d'une filière d'économie circulaire et à l'emploi dans les territoires ».

Didier Tabary - Président du fonds de dotation KRESK 4 OCEANS.

Le programme Upcycling : une des réponses pour l'océan

Face à la problématique de la vie des plastiques après utilisation, KRESK 4 OCEANS & La Fondation de la Mer plébiscitent la solution de l'upcycling et du réemploi, par rapport à la mise en décharge, l'incinération ou l'enfouissement.

L'Upcycling permet de créer de la valeur en récupérant les déchets en plastique et en les utilisant en tant que matière première pour donner vie à de nouveaux objets durables.

S'inscrivant dans l'économie circulaire, l'upcycling, à la différence d'un banal recyclage, apporte une valeur ajoutée au produit final tout en excluant une transformation chimique des objets.

Dans l'upcycling, la dépense énergétique est maîtrisée. Au-delà de l'impact écologique et économique positif, l'upcycling stimule la créativité, sensibilise et implique tous les publics à un mode de consommation vertueux et raisonné. Les déchets marins, aux multiples conséquences néfastes, peuvent donc devenir une ressource. Cette solution de valorisation des plastiques offre des possibilités créatives infinies.

L'objectif : créer un réseau d'associations, designers et DA pour développer une nouvelle activité basée sur l'économie circulaire & durable

Le programme Upcycling permet de réconcilier écologie et économie, de créer des emplois dans les territoires, de favoriser l'innovation et les prises de consciences.

KRESK 4 OCEANS & La Fondation de la Mer apportent leur soutien aux associations qui déploient l'Upcycling en France et en Afrique francophone via la fabrication d'objets ou meubles design à partir de déchets plastiques en les aidant financièrement.

Cette aide leur permet de développer leur activité de valorisation des plastiques, mettre en place leur atelier ou micro-usine, financer l'achat de machines, outils, moules ...

Le programme Upcycling en chiffres (2023) :

- **33 associations ont été financées dont 4 refinancées**
- Montant global (financements accordés) : **350 128 €**
- 78 emplois
- 23 territoires concernés
- **630 tonnes** de déchets valorisés
- 36 919 personnes sensibilisées

Parmi les associations engagées dans le programme

La Plastiquerie (Cambes), **Resak** (Saint-Jean de Luz) ou encore **Régénération** (Ordonnac) situées en Nouvelle-Aquitaine, mais aussi **REHAB** dans le Finistère (Concarneau) et **l'Atelier des recycleurs fous** dans les Pays de la Loire (Les Herbiers), font partie des associations, designers et DA soutenus par KRESK 4 OCEANS & La Fondation de la Mer.

A travers leurs créations de mobiliers ou d'objets, tous sont engagés de la conception jusqu'à la réalisation et production dans le programme Upcycling.

La présentation KRESK 4 OCEANS, le communiqué et les photos : [ici](#)

L'étude complète de la Fondation de la Mer : [ici](#)

Le lien vers les vidéos : [ici](#)

Le catalogue [ici](#)

À propos de KRESK 4 OCEANS

KRESK 4 OCEANS a pour mission de contribuer à protéger les océans, mieux connaître et combattre la pollution marine en particulier celle par les plastiques ; ceci par l'innovation, la recherche scientifique et la sensibilisation. <https://kresk4oceans.com/>

À propos de la Fondation de la Mer

La Fondation de la Mer est au service de tous ceux qui agissent pour la protection et la gestion durable de l'Océan. Elle soutient aujourd'hui des centaines d'acteurs locaux et met en œuvre ses propres programmes pour protéger la biodiversité marine, lutter contre les pollutions en mer, soutenir la recherche, encourager l'innovation, informer et sensibiliser tous les publics.

<https://www.fondationdelamer.org/>

Contacts Presse

Agence VLC : Valérie LESEIGNEUR & Joy LION

Tél. + 33 (0)6 68 80 37 35 / + 33 (0)7 62 59 65 86 - valerie@agencevlc.com / joy@agencevlc.com